



**CR Organisation des  
Compétitions  
« Futsal »**



PROCÈS-VERBAL N° 04

---

<b>Réunion du :</b>	Lundi 16 octobre 2017
<b>Pilote de Pôle :</b>	Gabriel GÔ
<b>Présidence :</b>	Alain CHARRANCE
<b>Présents :</b>	Wahib ALIMI – Joël BEASSE – Willy FRESHARD – Gérard NEGRIER – Maxime EVEILLE – Sylvain DENIS – Paul ESNAULT – Gabriel GÔ
<b>Assistent :</b>	Jérôme MOUSTEY (Réfèrent C.R.A. Futsal) – BOURDIN Nicolas (CTR)

---

**Préambule :**

M. ALIMI Wahib, membre du club Nantes Doulon FC (553688), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. EVEILLE Maxime, membre du club Montaigu FC (507116), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

**1. Retour sur le PV N°03 du 22 septembre 2017**

La commission prend note des points présentés au Comité de Direction de la Ligue et validés par celui-ci le 26 Septembre 2017.

- 1) Le 1<sup>er</sup> du Championnat de Division Honneur Futsal « ex-territoire Atlantique » et le 1<sup>er</sup> du Championnat de Division Honneur « ex-territoire Maine » participeront à la phase d'accession à la D2 Futsal pour la saison 2018/2019
- 2) Les 18 équipes participant aux Championnats de Division Honneur Futsal (« ex-territoire Atlantique » et « ex-territoire Maine ») ont l'obligation de s'engager en Coupe des Pays de la Loire Futsal.

**2. Match non joués**

**Match – 19692801 : Nantes Doulon FC 1 / Angers L2M Futsal 1 – Division Honneur Futsal « A » – Journée 03 du Samedi 14 octobre 2017**

La commission prend connaissance des pièces versées au dossier.

Considérant que le club d'Angers L2M Futsal a informé la Ligue et le club adverse de Nantes Doulon FC de son forfait pour la rencontre en rubrique via la messagerie officielle par un courriel en date du Vendredi 13 octobre 2017 à 17h33', soit en dehors des heures d'ouverture des services,

Considérant que, dans ces conditions, ce forfait n'a pas pu être enregistré sur le site de la L.F.P.L. « Territoire Atlantique » avant la rencontre,

Considérant que le club d'Angers L2M Futsal n'a présenté aucun joueur sur le terrain un quart d'heure après l'heure fixée pour le commencement de la partie (article 24.3 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Futsal),

Décide :

- Match perdu par forfait à l'équipe d'Angers L2M 1 Futsal sur le score de 3-0 pour reporter le bénéfice à l'équipe de Nantes Doulon FC 1 (article 24 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Futsal),
- Amende de 60,00 € (égale aux droits d'engagement) au club d'Angers L2M Futsal (article 24.9 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Futsal),
- Remboursement des frais de déplacement des arbitres (soit : 13,63 €) qui seront mis au débit du compte du club d'Angers L2M Futsal (article 24.9 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Futsal).

### 3. Forfait d'avant match

#### Match – 20048202 : La Roche sur Yon FC Robretières 1 / Sallertaine Futsal 1 – Coupe Nationale Futsal 1<sup>er</sup> tour du Samedi 07 octobre 2017

La commission enregistre le forfait d'avant match de l'équipe de Sallertaine Futsal adressé via la messagerie officielle du club par courriel en date du vendredi 06 octobre 2017 – 11h29'.

Amende de 40,00 € (égale au droit d'engagement) au club de Sallertaine Futsal (article 11 du Règlement de la Coupe Nationale Futsal).

### 4. Point sur Championnats de Division Honneur Futsal (« ex territoire Atlantique » et « ex territoire Maine »)

#### ➔ Classements

La commission prend connaissance des classements établis au 16 octobre 2017.

Concernant les résultats des championnats de Division Honneur Futsal n'apparaissant actuellement pas sur le site en Futsal.

Il s'avère que la compétition a été paramétrée avec l'option FMI (Feuille de Match Informatisée).

La procédure FMI ne pouvant pas encore être utilisée pour ce championnat Futsal, la commission demande aux services administratifs de la L.F.P.L. de remettre le paramétrage avec les feuilles de matchs scannées par les clubs.

#### ➔ Saisie des résultats et envoi des Feuilles de match

La commission demande aux clubs de saisir leurs résultats sur Footclubs et de scanner leurs feuilles de match dans les délais réglementaires fixés à l'article 24 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Futsal.

#### ➔ Division Honneur Futsal (« ex-territoire Maine »)

La commission prend acte des nouvelles dates du calendrier.

Deux matchs de la 1<sup>ère</sup> journée ont été reportés, à savoir :

- 19695620 : Laval AS 1 / Parigné L'Evêque JS 1 à jouer le Mercredi 25 octobre 2017 à 21h00
- 19695621 : La Ferté Bernard VS 1 / Laval Etoile FC 2 à jouer le Mercredi 18 octobre 2017 à 21h00

Les représentants du Maine informent que compte-tenu des problèmes de réservation de salles, les 2 matchs suivants de la 2<sup>ème</sup> journée de championnat sont reportés à une date non arrêtée à ce jour :

- 19695625 : Le Mans FC Futsal 1 / La Ferté Bernard VS 1 du Mercredi 27 septembre 2017
- 19695623 : Laval AS 1 / Le Mans Dream Team 1 du Mercredi 27 septembre 2017

Concernant le match : du 26 septembre (1<sup>ère</sup> journée du championnat) :

- 19695619 : Le Mans Dream Team 1 / Le Mans FC Futsal 1 - Journée 01

La commission constate que :

- Le calendrier de la compétition a été modifié par les services de la Ligue le Mardi 26 septembre en tenant compte de demandes de clubs qui avait 02 matchs sur la même semaine et après avis des représentants de l'« ex-territoire Maine »,

En conséquence,

- La rencontre en rubrique a fait l'objet d'un report enregistré par les services de la Ligue à cette même date du Mardi 26 septembre 2017.
- En raison de cette information tardive le match n'a pas pu se dérouler officiellement à cette même date du Mardi 26 septembre 2017

En conséquence, décide :

- match à jouer le mardi 07 Novembre 2017 à 21h00.

La commission demande d'informer les clubs concernés dans les meilleurs délais.

#### ➔ Division Honneur Futsal (« ex-territoire Atlantique »)

- **Courriel de la ville de Nantes – Attribution des créneaux horaires – gymnase de La Halvèque (NNI : 441099906) entre les équipes de Nantes Doulon FC 1 et Nantes Franco Portugais AC 1 pour les matchs du Championnat de Division Honneur Futsal « A » :**

Pris connaissance.

Les horaires seront les suivants :

- 1) Journée 05 du 28 octobre 2017 :
  - Match – 19692813 : Nantes Doulon FC 1 / Thouarcé Futsal Club 1
- La commission décide de reporter la rencontre au samedi 16 décembre 2017 à 16h00
  - Match – 19628814 : Nantes Franco Portugais AC 1 / Nantes C'West Futsal 2 à 16h00
- 2) Journée 07 du 18 novembre 2017 :
  - Match – 19692825 : Nantes Doulon FC 1 / Nantes Métropole Futsal à 16h00
  - Match – 19692826 : Nantes Franco Portugais AC 1 / Saint-Herblain Pépite Futsal 1 à 19h00
- 3) Journée 09 du 09 décembre 2017 :
  - Match – 19692837 : Nantes Doulon FC 1 / Sucé sur Erdre FC 1 à 19h00
  - Match – 19692838 : Nantes Franco Portugais AC 1 / Thouarcé Futsal Club 1 à 16h00
- 4) Journée 11 du 20 janvier 2018 :
  - Match – 19692849 : Nantes Doulon FC 1 / Montaigu FC 1 à 19h00
  - Nantes Franco Portugais AC 1 – exempt
- 5) Journée 12 du 27 janvier 2018
  - Match – 19692856 : Nantes Doulon FC 1 / Nantes Franco Portugais AC 1 à 16h00
- 6) Journée 14 du 17 février 2018
  - Match – 19692869 : Nantes Franco Portugais AC 1 / Angers L2M Futsal à 19h00
  - Match – 19692870 : Nantes Doulon FC 1 / Nantes C'West Futsal 2 à 16h00
- 7) Journée 16 du 03 mars 2018
  - Match – 19692879 : Nantes Doulon FC 1 / Saint-Herblain Pépite Futsal 1 à 16h00
  - Match – 19692880 : Nantes Franco Portugais AC 1 / Châteaubriant Volt. 1 à 19h00
- 8) Journée 18 du 17 mars 2018
  - Match – 19692896 : Nantes Franco Portugais AC 1 / Nantes Métropole Futsal 2 à 16h00
  - Match – 19692892 : Nantes Doulon FC 1 / Châteaubriant Volt. 1 à 19h00
- 9) Journée 20 du 07 avril 2018
  - Match – 19692905 : Nantes Franco Portugais AC 1 / Sucé sur Erdre FC 1 à 16h00
  - Nantes Doulon FC 1 – exempt
- 10) Journée 22 du 05 mai 2018
  - Match – 19692922 : Nantes Franco Portugais FC 1 / Montaigu FC 1 à 16h00
  - Nantes Doulon FC 1 – exempt

La commission demande d'informer les clubs concernés dans les meilleurs délais.

## 5. Point sur les compétitions jeunes (U11, U13, U15 et U17) – « Ex territoire Atlantique »

La commission prend connaissance des calendriers de la 1<sup>ère</sup> phase.

- Début des championnats U11 et U13 : Dimanche 15 Octobre 2017
- Début des championnats U15 et U17 : Samedi 21 et dimanche 22 Octobre 2017

Projet d'un rassemblement jeunes Futsal en fin de saison et réunissant les 2 territoires (Atlantique et Maine)

## 6. Coupe Nationale Futsal – Saison 2017/2018

La commission homologue le résultat des rencontres du 1<sup>er</sup> tour qui n'ont donné lieu ni à réserve, ni à réclamation, ni présenté d'irrégularité.

Elle remercie les clubs qui ont saisi le résultat de leur rencontre et transmis leur feuille de match dans les délais réglementaires.

### ➡ Tirage au sort du 2<sup>ème</sup> tour :

La commission procède au tirage au sort des rencontres du 2<sup>ème</sup> tour programmées le samedi 4 Novembre 2017 à 16h00 dans la salle du club premier nommé, sauf cas particuliers liés aux disponibilités de salles.

- 2 matchs en Loire Atlantique, 3 matchs en Maine et Loire, 1 match en Vendée, 2 matchs en Mayenne et 2 matchs en Sarthe

## ➤ Exempts du 2<sup>ème</sup> tour :

- 2 équipes de Loire Atlantique : Saint Herblain Pépité et Nantes Franco Portugais
- Le Tirage au sort du 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe programmé le samedi 25 Novembre 2017 aura lieu le mercredi 8 Novembre 2017 à 19h30 au siège du District du Maine et Loire de Football, les 12 clubs qualifiés seront invités à ce tirage.

## 7. Coupe des Pays de la Loire Futsal – Saison 2017/2018

### ➤ Point sur les engagements

La commission fait le point sur le nombre d'équipes engagées

- 51 équipes engagées
- 13 équipes pour le District de Loire-Atlantique
- 08 équipes pour le District de Maine et Loire
- 15 équipes pour le District de Mayenne
- 10 équipes pour le District de Sarthe
- 05 équipes pour le District de Vendée

A noter la modification du nom un club de la Mayenne : Force Thevalles qui devient Laval Thevalles

La commission rappelle que la date limite des engagements : 31 Octobre 2017

## 8. Réflexion sur les Championnats Ligue R1 et R2 Futsal pour la saison 2018/2019 (Règlements des Championnats Régionaux Futsal 2017/2018)

Après échanges la commission évoque quelques pistes de réflexions sur ces Championnats R1 et R2 de la prochaine saison.

## 9. Programmation d'une réunion avec les clubs de Division Honneur Futsal (ex territoire Atlantique et ex territoire Maine)

Au regard de ce début de saison, la commission considère qu'il y a nécessité de faire un point avec les 18 clubs des Championnats de Division Honneur Futsal et donc de les réunir.

### ➤ Réunion des 8 Clubs du Championnat de Division Honneur Futsal – « ex-territoire Maine »

Samedi 4 Novembre 2017 de 10h30 à 12h30 au Mans.

### ➤ Réunion des 10 clubs du Championnat de Division Honneur Futsal – « ex-territoire Atlantique »

Mardi 28 Novembre 2017 de 19h30 à 21h30 à Saint-Sébastien-sur-Loire.

- **Présence obligatoire de 2 représentants par club**

Les points abordés lors de ces réunions avec le concours du DTR Nicolas BOURDIN seront les suivants :  
19h30 à 21h30 à Saint-Sébastien-sur-Loire.

- Le championnat de Division Honneur Futsal,
- Les règlements des championnats de Division Honneur Futsal – Saison 2017/2018,
- Les championnats R1 Futsal et R2 Futsal – Saison 2018/2019,
- L'offre de pratiques et structuration des clubs,
- La formation à la FMI (Feuille de Match Informatisée).

## 10. Courriers – Courriels – Questions Diverses

### ➤ Informations diverses

- Rappel à diffuser auprès des clubs : Formation initiale d'arbitres Futsal les 2 et 9 Décembre 2017 à St Sébastien.
- Projet d'organiser un match du championnat D1 Futsal de Nantes Métropole Futsal à Angers.
- Programme des sélections et détectations 2017 / 2018 en Seniors, U18 et U15.
- Retour sur le stage arbitres Futsal du samedi 07 octobre 2017.

## 11. Calendrier

➔ Prochaine réunion : mercredi 8 Novembre 2017 à 18h30 au siège du District de Maine et Loire

Le Président  
**Alain CHARRANCE**

Le Secrétaire de séance  
**Sylvain DENIS**

